

**LES FRANÇAIS ET LES DROGUES :
QUELLES SONT LEURS OPINIONS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?
COMMENT PERÇOIVENT- ILS LES DIFFÉRENTS PRODUITS ?**

Résultats d'EROPP 2002

(Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes)

Comme en 1999, l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT) dresse un état des perceptions et des opinions face aux substances psychoactives en publiant son rapport EROPP (Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes). En quelque 225 pages, trois parties et plusieurs explorations thématiques, celui-ci présente et analyse les résultats d'une enquête menée en décembre 2001 dans le cadre du plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances conduit par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies (MILDT). Plus de 2000 personnes de 15 à 75 ans, sélectionnées par la méthode des quotas, ont été interrogées à leur domicile par téléphone et invitées à répondre à un questionnaire pendant une vingtaine de minutes.

Le rapport EROPP 2002 fait ainsi le point sur les perceptions et les opinions des Français sur les drogues illicites et les drogues licites (l'alcool et le tabac) mais aussi les actions publiques afférentes. EROPP présente le niveau de connaissance de la population, son degré d'adhésion à des mesures de santé publique, de réduction des risques ou encore législatives, et en trace l'évolution récente. La mesure des opinions participe à une meilleure connaissance des attitudes observées en population générale. EROPP, qui offre enfin l'avantage d'être une enquête régulière, nourrit donc par des informations fiables le débat sur les drogues et ce, d'autant qu'elle permet d'actualiser les données sur les consommations de substances psychoactives en population générale.

Pour les pouvoirs publics, l'enquête EROPP se révèle être un outil qui permet de connaître non seulement les opinions mais aussi l'écho des mesures engagées. Le cas échéant il peut également aider les pouvoirs publics à adapter leur message vis-à-vis de l'opinion, notamment concernant les actions d'information et de prévention.

1. Niveau de connaissance et opinions du grand public sur les politiques publiques

Six Français sur dix s'estiment bien informés sur les drogues

En 2002, 10,4 % des Français interrogés (7,8 % en 1999) s'estiment très bien informés sur les drogues. Ils sont 50,6 % à se sentir bien informés (50,1 % en 1999) soit un total d'enquêtés se jugeant « bien informés » un peu plus important qu'en 1999 : 61,0 % contre 57,9 %. A l'inverse, 29,9 % des personnes interrogées s'estiment « plutôt mal informées » et 8,5 % « très mal informées ».

Le cannabis, première drogue citée

A la question « Quelles sont les principales drogues que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ? », 96,3 % des enquêtés citent spontanément au moins une drogue et, en moyenne, 3,8 produits. Le cannabis est le produit le plus cité (82 % des Français le citent spontanément), devant la cocaïne, l'héroïne et l'ecstasy (citée par 60 % des Français). Les citations de la cocaïne, qui avaient baissé entre 1997 et 1999, sont en hausse, comme celles de l'héroïne et de l'opium. Celles de l'ecstasy stagnent, après que ce produit ait été beaucoup plus souvent cité en 1999 qu'en 1997. L'alcool et le tabac sont cités par environ un enquêté sur cinq, et se positionnent en 6^{ème} et 7^{ème} place, comme en 1999.

Ce "classement" par citations des produits diffère de celui des consommations des substances¹: ainsi, les produits à inhaler, les champignons hallucinogènes et les médicaments psychotropes (prescrits ou non) ont été rarement mentionnés, alors que leur expérimentation est supérieure à des produits tels que l'ecstasy, le crack ou encore l'opium.

Les Français en accord avec les grandes orientations de la politique de santé publique

Près des trois quarts des personnes interrogées pensent qu'il est impossible de parvenir à un monde sans drogues (72,6 % en 1999, 74,4 % en 2002). Elles marquent ainsi leur adhésion au constat fondamental à l'origine de la politique française en matière de drogue, la réduction des risques. Sept Français sur dix (70,4 % des enquêtés de 2002) connaissent l'existence des traitements de substitution et huit sur dix (82,1 %) sont favorables au traitement par les produits de substitution (c'est-à-dire méthadone ou buprénorphine). Six Français sur dix connaissent la vente de seringues sans ordonnance et ils sont également six sur dix (59,9 %) à y être favorables (63,0 % en 1999).

Lorsque l'usage de drogues illicites est envisagé à des fins thérapeutiques et sous contrôle médical, plus de la moitié des enquêtés s'y déclarent favorables. Pour la délivrance d'héroïne médicalisée, 50,8 % des enquêtés émettent un avis positif en 2002 (52,9 % en 1999). Une large majorité, en nette progression, se prononce en faveur de la prescription médicale de cannabis à certains grands malades (67,4 % en 1999, 74,6 % en 2002). Concernant la création de centres de soins pour les toxicomanes en concertation avec les partenaires locaux, seuls 4,7 % des personnes interrogées s'y disent opposées. Cette proportion atteint 21,5 % s'il s'agit d'ouvrir un tel centre dans leur propre quartier.

Les Français majoritairement favorables aux mesures d'interdiction des produits

Seuls 13,8 % des enquêtés considèrent que l'interdiction de l'usage d'héroïne est une atteinte à la liberté individuelle. C'est le cas de moins du tiers d'entre eux (31,0 %) pour le cannabis. En parallèle, la proportion de personnes interrogées se déclarant favorables à la mise en vente libre du cannabis connaît une réelle progression : ils sont 24 % en 2002, soit près du quart de la population, contre 17 % en 1999. Si l'adhésion augmente de 10 points parmi ceux qui en ont déjà expérimenté au cours de leur vie, elle progresse également de 4 points parmi les abstinentes.

2. Les Français face aux produits

Héroïne, ecstasy et cocaïne perçues comme extrêmement dangereuses par les Français

Invités à choisir le produit le plus dangereux au sein d'une liste, 42,6 % des Français placent l'héroïne en tête d'une liste de six produits. Suit l'ecstasy (21,4 %) qui est désormais plus fréquemment jugée dangereuse que la cocaïne. Les réponses à une autre question font apparaître que l'héroïne et la cocaïne sont associées à un danger dès qu'on les essaye par une très forte majorité des enquêtés : respectivement 87,4 % et 82,1 %. La proportion de personnes jugeant que l'ecstasy est dangereuse dès l'expérimentation s'est accrue depuis 1999, passant de 75,6 % à 78,6 % ; on constate que dans le même temps la proportion de personnes qui disaient ne pas connaître la substance a décliné, passant de 4,9 % à 3,3 %.

Une attitude plus équivoque vis-à-vis du cannabis

La moitié de la population continue à juger que son expérimentation est déjà dangereuse (50,8 % en 2002 contre 51,3 % en 1999) mais la proportion de personnes considérant que ce produit n'est dangereux qu'à partir d'une consommation quotidienne est en hausse : 32,5 % contre 28,1 % en 1999. La thèse de l'escalade (selon laquelle l'usage de cannabis conduirait à consommer par la suite des produits plus dangereux) est, comme en 1999, partagée par sept individus sur dix (69,9 % en 1999 contre 69,8 % en 2002). Cependant, la part des personnes « tout à fait d'accord » avec cette idée a légèrement diminué, passant de 39,4 % à 36,1 %. Dans la hiérarchie de la dangerosité, le

¹ Le classement des niveaux d'expérimentation des 18-75 ans est le suivant. Alcool : 95,9 % ; tabac : 82,0 % ; cannabis : 22,8 % ; médicaments psychotropes : 19,7 % ; colles et solvants : 2,7 % ; cocaïne : 2,0 % ; amphétamines : 1,4 % ; LSD : 1,1 % ; champignons hallucinogènes : 1,1 % ; ecstasy : 0,8 % et héroïne : 0,7 %.

cannabis arrive en dernière position (derrière l'alcool et le tabac), seuls 2,0 % des individus interrogés jugeant qu'il est le produit le plus dangereux.

Les Français de plus en plus sévères vis-à-vis des produits licites

Concernant l'alcool, le niveau de consommation jugé dangereux est passé, en moyenne, de 3,6 à 3 verres par jour. D'autre part, une frange plus importante de la population juge qu'une seule consommation d'alcool importante en une seule fois peut être dangereuse (14,5 % contre 8,2 % en 1999). Pour le tabac, la consommation quotidienne de cigarettes jugée dangereuse passe de 11 à 10 entre 1999 et 2002. Une plus forte proportion d'enquêtés estime également que le seuil de dangerosité est atteint dès la simple expérimentation du tabac : 24,7 % contre 20,7 % en 1999.

En outre, six Français sur dix (61,7 %) estiment que le tabac représente un danger plus grand pour la société que la consommation de substances illicites. Ils sont sept sur dix (70,4 %) à le penser concernant l'abus d'alcool. S'agissant de dépendance, le tabac est perçu comme le produit le plus addictif (47,7 %), devant l'alcool (27,1 %) et le cannabis (21,0 %). Une large majorité d'enquêtés continue à se prononcer en faveur d'une interdiction de la vente de tabac aux mineurs, cette proportion étant en hausse (76,9 % en 2002 contre 73,9 % en 1999).

3. Des opinions structurées par les usages

Les opinions en matière de drogues sont rarement uniformes. Dans leurs réponses au questionnaire d'EROPP, les femmes se montrent ainsi globalement plus alarmistes que les hommes et les jeunes plus tolérants que les personnes plus âgées. Pourtant, plus que le sexe ou la classe d'âge, d'autres éléments comme le niveau de diplôme jouent un rôle important. Les plus diplômés des enquêtés développent ainsi une attitude plus pragmatique vis-à-vis des produits psychoactifs : ils ne croient pas à un monde sans drogues, citent l'alcool ou le tabac parmi les drogues et sont favorables à certaines évolutions relatives au statut légal du cannabis.

Le rapport personnel au produit apparaît comme déterminant dans la construction des opinions sur les produits psychoactifs. Globalement, le fait d'avoir déjà consommé du cannabis est tout à fait discriminant concernant le jugement porté sur sa dangerosité : 61 % des personnes qui n'ont jamais fumé du cannabis pensent qu'il est dangereux dès qu'on en fume la première fois contre seulement 15 % chez les expérimentateurs. Le fait que les jeunes adultes et les hommes soient davantage expérimentateurs et consommateurs de produits psychoactifs que le reste de la population contribue donc à expliquer qu'ils aient, en général, une attitude plus nuancée sur ces questions. La hausse importante depuis 1999 des opinions en faveur de la mise en vente libre du cannabis s'explique en partie par une extension continue de son usage depuis une dizaine d'années. Cette hausse est, on l'a vu, de plus de 10 points parmi ceux qui en ont déjà pris et de seulement 4 points dans l'autre groupe.

Avoir déjà fumé du cannabis n'a toutefois que peu d'influence sur la perception des seuils de dangerosité concernant les autres substances illicites: tout au plus y a-t-il légèrement moins de personnes à juger que l'ecstasy est dangereuse dès qu'on essaie parmi les expérimentateurs de cannabis que parmi les autres (74,7 % contre 79,8 %). En revanche, il n'y a aucune différence concernant la cocaïne ou l'héroïne et les expérimentateurs de cannabis sont tout aussi favorables que les autres à l'interdiction d'usage de l'héroïne.

Si l'on se réfère à d'autres substances, on constate le même phénomène d'augmentation du seuil de dangerosité chez les enquêtés consommateurs du produit. Pour l'alcool, le seuil de dangerosité exprimé en nombre de verres par jour est plus élevé chez les buveurs quotidiens (3,5 verres) que chez ceux qui ne le sont pas (2,8). Pour le tabac, le seuil de dangerosité perçu varie également avec le nombre de cigarettes fumées quotidiennement : 8,3 chez ceux qui fument moins d'une cigarette par jour et 11 chez ceux qui en fument plus de 20. Il y a sensiblement plus de non fumeurs (67 %) que de fumeurs (56 %) pour penser que le tabagisme pose davantage de problèmes à la société que l'usage des drogues illicites.

Le rapport EROPP 2002 est disponible sur le site www.drogues.gouv.fr

Contact presse : Julie-Emilie Adès 01 53 20 95 16 - julie-emilie.ades@ofdt.fr